

**DEPOSER SA DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR AUPRES DE LA  
PREFECTURE DE MAYOTTE**

Pour certaines demandes de titre de séjour il convient de déposer **directement en ligne votre dossier complet, via le site internet national « ANEF »** que vous trouverez à cette adresse :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Nous vous invitons dans un premier temps à vérifier si votre démarche concernant votre droit au séjour à Mayotte, est disponible sur le site de l'ANEF en créant un compte à votre nom.

Si vous rencontrez des problèmes pour déposer votre dossier après avoir créé un compte ANEF, nous vous invitons à en informer la préfecture par mails réguliers et procéder à une demande de RDV auprès de la préfecture comme indiquée ci-après.

**Si votre démarche n'existe pas encore sur le site de l'ANEF, il convient de prendre un rendez-vous auprès de la préfecture de Mayotte, nous vous invitons à suivre les deux démarches ci-après :**

- *Pour cela, vous devez envoyer un mail à la préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :*

[etrangers@mayotte.gouv.fr](mailto:etrangers@mayotte.gouv.fr)

Cet email devra mentionner :

- Votre NOM / Prénom / date de naissance ;
- Le type de titre de séjour que vous demandez par exemple « liens personnels et familiaux / parent d'enfant Français / Jeune né à Mayotte, titre de séjour pour soins médicaux etc... » ;
- Un court récapitulatif de votre situation (date d'arrivée à Mayotte, liens familiaux sur le territoire, scolarité suivie à Mayotte... ;
- Joindre seulement les justificatifs d'identité et de domicile (sinon le mail sera trop volumineux) ;
- **Votre numéro de téléphone (important car la préfecture va vous appeler pour le rendez-vous) ainsi que votre adresse postale.**

N'hésitez pas à renvoyer le mail à la préfecture toutes les semaines (au moins 2 fois par semaine) jusqu'à ce que vous soyez appelé.e et à **surtout conserver toutes les preuves**

de vos démarches de prise de RDV (captures d'écran d'envoi de chaque mail mentionnant la date, l'heure et vos coordonnées)

- Par ailleurs, sur le site de la préfecture il convient d'essayer de prendre directement RDV en ligne pour le dépôt d'une première demande de titre de séjour :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Prefecture-de-Mayotte>

Les plages horaires pour les RDV sont peu ouvertes et très souvent saturées mais il faut essayer à **plusieurs reprises chaque semaine et garder la preuve qu'aucun créneau horaire n'est disponible en faisant des captures d'écran (en prenant en photo votre écran faisant apparaître la date et l'heure de votre tentative prouvant qu'il n'y a pas de RDV disponibles)**

**Ne demandez le rendez-vous que lorsque votre dossier est complet !  
Il faut insister avec les mails et les captures d'écran.**

Si votre dossier est complet, que vous n'arrivez pas à obtenir de RDV auprès de la préfecture de Mayotte, que vous avez les preuves de vos tentatives de trouver un rdv (mails hebdomadaires adressés à la préfecture et captures d'écran quotidiennes du site de la préfecture indiquant l'absence de rdv, pendant au moins 3 mois), nous vous invitons à prendre RDV auprès des délégué.e.s du Défenseur des droits présent.e.s à Mayotte mentionné.e.s ci-dessous :

#### LISTE DES DELEGUE.E.S DÉFENSEUSES DES DROITS A MAYOTTE :

##### Dembeni :

Aurore NEEL

0639 29 34 75 (seulement SMS)

[aurore.neel@defenseurdesdroits.fr](mailto:aurore.neel@defenseurdesdroits.fr)

Permanence au CEMEA le jeudi matin

##### Petite-Terre :

Lucile DUCHON

0639 67 32 18 (seulement SMS)

[lucile.duchon@defenseurdesdroits.fr](mailto:lucile.duchon@defenseurdesdroits.fr)

Permanence le vendredi matin à la Maison France Services

##### Mamoudzou :

Alison MORANO

0639 11 98 92 (seulement SMS)

[alison.morano@defenseurdesdroits.fr](mailto:alison.morano@defenseurdesdroits.fr)

Reçoit sur rendez-vous à M'SAYDIE à Cavani

Merci de ne contacter les défenseuses des droits qu'avec un dossier complet.